



Canadian Health Coalition
submission to the Senate
Standing Committee on Social
Affairs, Science and Technology
(SOCI) on Bill C-64, An Act
Respecting Pharmacare

Mémoire de la Coalition
canadienne de la santé pour le
Comité sénatorial permanent
des affaires sociales, des
sciences et de la technologie sur
le projet de loi C-64, Loi
concernant l'assurance
médicaments

September 30, 2024

30 septembre 2024

About the Canadian Health Coalition

The Canadian Health Coalition was founded in 1979 to defend and expand Medicare. One of our early successes was advocating for the establishment of the *Canada Health Act* in 1984. Today, the coalition comprises twenty organizations representing frontline health care workers, community and faith groups, students, and experts who have a commitment to public health care.

À propos de la Coalition canadienne de la santé

La Coalition canadienne de la santé a été fondée en 1979 pour défendre et étendre l'assurance maladie. L'une de nos premières réussites a été de plaider en faveur de l'adoption de la Loi canadienne sur la santé en 1984. Aujourd'hui, la coalition comprend vingt organisations représentant des travailleurs de la santé de première ligne, des groupes communautaires et confessionnels, des étudiants et des experts qui s'engagent en faveur des soins de santé publique.

Main points

- Bill C-64, *An Act respecting pharmacare*, is an important first step in continuing progress toward a universal national pharmacare program, and the *Act* was welcomed by over 50 civil society organizations, in its current form.
- With \$1.5 billion in funding in Budget 2024, *the Pharmacare Act* will deliver essential contraception and diabetes medication to 9 million Canadians of reproductive age and nearly 4 million diabetics.
- The MOU between the governments of Canada and British Columbia demonstrates the willingness of provinces and territories to join the program quickly, the *Act* allows for bilateral agreements to address unique provincial requirements, and new classes of medications can be added easily to the framework.
- A strong majority of Canadians in every province support pharmacare, are aware of the legislation, and support their premier working with the federal government.

Recommendations

- The Canadian Health Coalition joins with other civil society organizations that support pharmacare in encouraging the Senate to pass Bill C-64 with no amendment, at the earliest possible opportunity.

Points principaux

- Le projet de loi C-64, Loi concernant l'assurance médicaments, est une première étape importante dans les progrès continus vers l'obtention d'un programme national universel d'assurance médicaments, un projet de Loi qui a été accueilli favorablement par plus de 50 organisations de la société civile, dans sa forme actuelle.
- Avec un financement de 1,5 milliard de dollars dans le budget 2024, la Loi sur l'assurance médicaments permettra à neuf millions de Canadiens en âge de procréer et à près de quatre millions de diabétiques d'avoir accès à des contraceptifs et à des médicaments essentiels contre le diabète.
- Le protocole d'entente entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique démontre la volonté des provinces et des territoires d'adhérer rapidement au programme, la loi prévoit des accords bilatéraux pour répondre aux besoins particuliers des provinces, et de nouvelles classes de médicaments peuvent être ajoutées facilement au cadre.
- Dans chaque province, une forte majorité de Canadiens est favorable à l'assurance médicaments, connaît la législation et soutient la collaboration de son premier ministre avec le gouvernement fédéral.

Recommandations

- La Coalition canadienne de la santé se joint aux autres organisations de la société civile qui soutiennent l'assurance médicaments pour encourager le Sénat à adopter le projet de loi C-64 sans amendement, le plus tôt possible.

Background

Canada is the only country with a universal health care system that does not include universal coverage for prescription drugs outside of hospitals.

Pharmacare is needed urgently to improve the health of those living in Canada. One-in-five people reported to Statistics Canada they do not have access to prescription drug coverage. Low-wage workers, immigrants, and racialized people are hit hardest.¹

Health Coalition members endorse heartily the recommendations of the 2019 National Advisory Council on the Implementation of National Pharmacare, led by Dr. Eric Hoskins.

A nation-wide program to achieve public coverage for contraception and diabetes medicine and related equipment, delivered by a single-payer approach through provincial public health systems is a historic step in the direction recommended by the Hoskins report on pharmacare.

Bill C-64, An Act respecting pharmacare

On February 29, 2024, the federal government introduced legislation to deliver the first phase of national pharmacare to provide universal coverage for most contraceptives and many diabetes medications, in partnership with provinces and territories.

As is well known, the *Pharmacare Act* is an outcome of the March 2022 Confidence and Supply Agreement, “Delivering for Canadians Now,” signed by Prime Minister Justin Trudeau and NDP Leader Jagmeet Singh. The government committed to “continuing progress towards a universal national pharmacare program.”²

Of course, the inclusion of just two classes of drugs does not fulfill the recommendations of the 2019 National Advisory Council on the Implementation of National Pharmacare. Indeed, the *Act* explicitly recognizes that is a step in advancing the Hoskins’

Contexte

Le Canada est le seul pays doté d’un système de santé universel qui ne prévoit pas de couverture universelle pour les médicaments délivrés sur ordonnance en dehors des hôpitaux.

L’assurance médicaments est une nécessité urgente pour améliorer la santé des personnes vivant au Canada. Selon Statistique Canada, une personne sur cinq a déclaré qu’elle n’avait pas accès à une couverture pour ses médicaments sur ordonnance. Les travailleurs à faible salaire, les immigrants et les personnes racialisées sont les plus durement touchés.⁶

Les membres de la Coalition de la santé appuient de tout cœur les recommandations du Conseil consultatif national de 2019 sur la mise en œuvre d’un régime national d’assurance médicaments, dirigé par le Dr Eric Hoskins.⁷

Un programme national de couverture publique de la contraception, des médicaments contre le diabète et des fournitures connexes, impliquant une approche à payeur unique par le biais des systèmes de santé publique provinciaux, constitue une étape historique vers la réalisation des recommandations du rapport Hoskins sur l’assurance médicaments.

Le projet de loi C-64, la loi concernant l’assurance médicaments

Le 29 février 2024, le gouvernement fédéral a déposé un projet de loi visant à mettre en œuvre la première phase du régime national d’assurance médicaments afin d’offrir une couverture universelle pour la plupart des contraceptifs et de nombreux médicaments contre le diabète, en partenariat avec les provinces et les territoires.

Il est bien connu que la Loi sur l’assurance médicaments est le résultat de l’accord de confiance et d’approvisionnement de mars 2022, intitulé, « Obtenir des résultats dès maintenant pour les Canadiens »

¹ Cortes, K. and Smith, L. (2022). Pharmaceutical access and use during the pandemic. Statistics Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2022001/article/00011-eng.htm>

² Prime Minister of Canada. (2022, March 22). Delivering for Canadians Now. <https://www.pm.gc.ca/en/news/news-releases/2022/03/22/delivering-canadians-now>

⁶ Cortes, K. and Smith, L. (2022). Accès et recours aux produits pharmaceutiques pendant la pandémie.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2022001/article/00011-fra.htm>

⁷ Santé Canada. (2019). Rapport provisoire du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d’un régime national d’assurance-médicaments. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/mobilisation-publique/organismes-consultatifs-externes/mise-en-oeuvre-regime-assurance-medicaments/rapport-provisoire.html>

Report's more fulsome vision, and there is more work to be done.

In section 3, the *Act's* purpose states, "the aim of continuing to work toward the implementation of national universal pharmacare. Its purpose is also to support the development of a national formulary of essential prescription drugs and related products and to provide for the development a national bulk purchasing strategy."

In response to the introduction of Bill C-64, over 50 organizations and experts signed a joint statement on March 4 supporting the government bill, stating, "This landmark legislation is an important first step in continuing progress toward a universal national pharmacare program."³

Bill C-69, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024

The government took the additional step of including \$1.5 billion over five years for a national universal pharmacare program in Budget 2024 – the first federal budget to include pharmacare funding.

As we testified to the Senate Finance Committee (NFFN) on June 5, 2024, "Taken together, Bill C-69 (*An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024*) and Bill C-64 (*An act respecting pharmacare*), is landmark legislation that takes an important first step in continuing progress toward a universal national pharmacare program."

Memorandum of Understanding between the Government of Canada and the Government of British Columbia for Universal, Single-Payer, First-Dollar Access to Select Contraception and Diabetes Medications

The Canadian Health Coalition welcomes the MOU between the Government of Canada and the Government of British Columbia, signed on September 12, 2024 by federal Health Minister Mark Holland and BC Health Minister Adrian Dix.

signé par le premier ministre, Justin Trudeau et le chef du NPD, Jagmeet Singh.⁸ Le gouvernement s'est engagé à « continuer de progresser vers la mise en œuvre d'un régime universel d'assurance médicaments en adoptant une Loi sur l'assurance médicaments du Canada d'ici la fin de 2023.... »

Bien entendu, l'inclusion de seulement deux classes de médicaments ne répond pas aux recommandations du Conseil consultatif national de 2019 sur la mise en œuvre de l'assurance médicaments nationale. En effet, il s'agit d'une étape dans l'avancement de la vision plus complète du rapport Hoskins, et qu'il y a encore du travail à faire.

À l'article 3, l'objectif de la loi est de « continuer à travailler à la mise en œuvre d'un régime national universel d'assurance médicaments ». Elle a également pour objet de soutenir l'élaboration d'un formulaire national de médicaments essentiels sur ordonnance et de produits connexes et de prévoir l'élaboration d'une stratégie nationale d'achat en vrac ».

En réponse à l'introduction du projet de loi C-64, plus de 50 organisations et experts ont signé le 4 mars une déclaration commune soutenant le projet de loi du gouvernement, déclarant que « ce projet de loi historique est une première étape importante dans la poursuite des progrès vers un programme national d'assurance médicaments universel ».⁹

Projet de loi C-69, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024

Le gouvernement a pris une mesure supplémentaire en incluant 1,5 milliard de dollars sur cinq ans pour un programme national d'assurance médicaments universel dans le budget 2024 — le premier budget fédéral qui prévoit le financement de l'assurance médicaments.

Comme nous l'avons déclaré au Comité sénatorial des finances (NFFN) le 5 juin 2024, « Pris ensemble, le projet de loi C-69 (Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril

³ Canadian Health Coalition. (2024, March 4). Canadian Health Coalition members welcome the introduction of the *Pharmacare Act*. <https://www.healthcoalition.ca/wp-content/uploads/2024/06/Updated-Joint-Statement-Pharmacare-Act-2-column.pdf>

⁸ Premier ministre du Canada. (2022). Obtenir des résultats dès maintenant pour les Canadiens. <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2022/03/22/obtenir-des-resultats-des-maintenant-les-canadiens>

⁹ Coalition canadienne de la santé. (2024). Les membres de la Coalition canadienne de la santé applaudissent l'introduction de la loi sur l'assurance médicaments. <https://www.healthcoalition.ca/wp-content/uploads/2024/06/Updated-Joint-Statement-Pharmacare-Act-2-column.pdf>

The MOU sets out the first province to join the national universal pharmacare program. “Once Bill C-64 receives Royal Assent, the Government of British Columbia will enter formal negotiations with the Government of Canada to implement universal, single-payer, first-dollar coverage for select contraception and diabetes medications, as initially identified by the Government of Canada on February 29 (Annex A),” it states.⁴

The MOU is significant for several reasons.

First, it demonstrates that Bill C-64, in its current form, will be successful in achieving bilateral agreements with willing provinces and territories.

Second, the Act provides the Minister with sufficient flexibility to meet the unique requirements of provinces and territories.

Third, the MOU with British Columbia charts a path forward to expand the types of medications covered. “The province intends to extend universal, single-payer, first-dollar access, consistent with Bill C-64, to HRT (hormone replacement therapy) to help support the health of Canadians throughout their lifetime,” it affirms.

Public Opinion and Bill C-64

Most Canadians support the program, are aware of Bill C-64, and want their provincial governments to participate, according to a poll of more than 2,100 people by Environics Research for the Canadian Health Coalition conducted in July of 2024.

- Three-quarters of Canadians support the implementation of a national Pharmacare program, with four in ten expressing strong support for this.
- A majority of voters in every province and territory support pharmacare.
- One third of Canadians would personally benefit from free coverage of contraceptives and diabetes medications/devices.

2024) et le projet de loi C-64 (Loi concernant l'assurance médicaments) constituent des lois historiques qui marquent un progrès vers un programme national universel d'assurance médicaments ».

Protocole d'entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique pour un accès universel, à payeur unique et à paiement de cotisations à partir du premier dollar à certains contraceptifs et médicaments contre le diabète

La Coalition canadienne de la santé accueille favorablement le protocole d'entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique, signé le 12 septembre 2024 par le ministre fédéral de la Santé, Mark Holland, et le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique, Adrian Dix.¹⁰

Le protocole d'entente fait état de la première province à se joindre au programme national et universel d'assurance médicaments. « Une fois que le projet de loi C-64 aura reçu la sanction royale, le gouvernement de la Colombie-Britannique entamera des négociations officielles avec le gouvernement du Canada pour mettre en œuvre une couverture universelle, à payeur unique et à paiement de cotisations à partir du premier dollar pour certains médicaments pour la contraception et le diabète, comme l'a initialement indiqué le gouvernement du Canada le 29 février (annexe A) », indique le protocole d'entente.

Le protocole d'entente est important pour plusieurs raisons.

Premièrement, il démontre que le projet de loi C-64, dans sa forme actuelle, permettra de conclure des accords bilatéraux avec les provinces et les territoires qui le souhaitent.

⁴ Government of Canada. (2024, September 12). Memorandum of Understanding between the Government of Canada and the Government of British Columbia for Universal, Single-Payer, First-Dollar Access to Select Contraception and Diabetes Medications. <https://www.canada.ca/en/health-canada/corporate/transparency/memorandum-understanding-government-canada-government-british-columbia-universal-single-payer-first-dollar-access-select-contraception-diabetes-medications.html>

¹⁰ Santé Canada. (2024). Protocole d'entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique pour un accès universel au premier dollar et à payeur unique, pour certains médicaments contraceptifs et contre le diabète. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/protocole-entente-gouvernement-canada-gouvernement-colombie-britannique-acces-universel-premier-dollar-payeur-unique-certains-medicaments-contraceptifs-contre-diabete.html>

- Eight in ten Canadians support their premier working with the federal government to implement pharmacare in their province/territory, with over four in ten strongly supporting this. Just one in ten are opposed.

The question of amendments and observations to Bill C-64

The options before the Standing Committee on Social Affairs, Science and Technology (SOCl) are threefold. When examining the bill, the committee may

- report the bill without amendment,
- without amendment but with observations, or
- with amendment(s) (also with or without observations).⁵

The Canadian Health Coalition respectfully urges Senators to report the bill without amendment, or without amendment but with observations.

The text of Bill C-64, including proposed amendments by us and others, was vetted thoroughly by the all-party Commons Standing Committee on Health (HESA). The text of Bill C-64 thus represents a carefully achieved consensus.

If the Senate returns Bill C-64 to the House of Commons with amendment, then a procedural process will be triggered that could require a month or longer to complete. The Minister has indicated that he cannot finalize negotiations with provinces and territories until Bill C-64 receives Royal Assent, and therefore we urge the Senate to provide Minister Holland with as much time as possible to make prescription medication available to Canadians.

There has been no indication from the Liberals or the NDP that they are open to amendments. As such, it's unlikely that the House will accept amendment, though parties opposed to Bill C-64 will likely take the opportunity to delay it further.

Given the above, should Senators have concerns about the text of Bill C-64, then reporting Bill C-64 without amendment but with observations may be the best way to communicate to the government the results of its thorough examination of the bill, and considerations for its implementation.

Deuxièmement, la loi offre au ministre suffisamment de souplesse pour répondre aux exigences particulières des provinces et des territoires.

Enfin, le protocole d'entente conclu avec la Colombie-Britannique ouvre la voie à l'élargissement des types de médicaments couverts. « La province a l'intention d'étendre l'accès universel, à payeur unique et à paiement de cotisations à partir du premier dollar, conformément au projet de loi C-64, au THS (traitement hormonal substitutif) pour aider à soutenir la santé des Canadiens tout au long de leur vie », affirme le protocole d'entente.

L'opinion publique et le projet de loi C-64

La plupart des Canadiens soutiennent le programme, connaissent le projet de loi C-64 et souhaitent que leurs gouvernements provinciaux y participent, selon un sondage réalisé en juillet 2024 auprès de plus de 2 100 personnes par Environics Research pour la Coalition canadienne de la santé.

- Les trois quarts des Canadiens sont favorables à la mise en place d'un régime national d'assurance médicaments, et quatre personnes sur dix se déclarant même très favorables à cette idée.
- Dans l'ensemble des provinces et des territoires, une majorité d'électeurs est favorable à l'assurance médicaments.
- Un tiers des Canadiens bénéficieraient personnellement d'une couverture gratuite pour les contraceptifs et les médicaments/appareils pour le diabète.
- Huit Canadiens sur dix veulent que leur premier ministre collabore avec le gouvernement fédéral pour mettre en place un régime d'assurance médicaments dans leur province ou leur territoire, et plus de quatre sur dix y sont tout à fait favorables. Un seul sur dix y est opposé.

La question des amendements et des observations au projet de loi C-64

Le Comité permanent des affaires sociales, de la science et de la technologie (SOCl) dispose de trois options. Lors de l'examen du projet de loi, le comité peut :

- présenter un rapport sans amendement,

⁵ Senate of Canada. (2015, November). Senate Committees FAQs Committee Reports. <https://sencanada.ca/media/40654/committeereports-e.pdf>

- B. présenter un rapport sans amendement, mais avec des observations, ou
- C. présenter un rapport avec amendement(s) (également avec ou sans observations).¹¹

La Coalition canadienne de la santé demande respectueusement aux sénateurs de présenter un rapport du projet de loi sans amendement, ou sans amendement, mais avec des observations.

Le texte du projet de loi C-64, y compris les amendements proposés par nous-mêmes et par d'autres, a été examiné minutieusement par le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes (HESA), composé de représentants de tous les partis. Le texte du projet de loi C-64 représente donc un consensus soigneusement atteint.

Si le Sénat renvoie le projet de loi C-64 à la Chambre des communes avec des amendements, un processus procédural sera déclenché, qui pourrait prendre un mois ou plus. Le ministre a indiqué qu'il ne pouvait pas finaliser les négociations avec les provinces et les territoires tant que le projet de loi C-64 n'aurait pas reçu la sanction royale. Nous demandons donc instamment au Sénat d'accorder au ministre Holland le plus de temps possible pour rendre les médicaments sur ordonnance accessibles aux Canadiens.

Les libéraux et les néo-démocrates n'ont jamais indiqué qu'ils étaient ouverts à des amendements. Il est donc peu probable que la Chambre accepte un amendement, même si les instances qui s'opposent au projet de loi C-64 profiteront probablement de l'occasion pour le retarder davantage.

Compte tenu de ce qui précède, si les sénateurs ont des préoccupations au sujet du texte du projet de loi C-64, le fait de présenter le rapport du projet de loi C-64 sans amendement, mais avec des observations peut être la meilleure façon de communiquer au gouvernement les résultats de son examen approfondi du projet de loi, et les considérations relatives à sa mise en œuvre.

¹¹ Senate of Canada. (2015, November). Senate Committees FAQs Committee Reports.

<https://sencanada.ca/media/40654/committeereports-e.pdf>

For information, please contact:

Steven Staples

National Director of Policy and Advocacy

Canadian Health Coalition

policy@healthcoalition.ca

c 343-777-6283

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Steven Staples

Directeur national des politiques et du plaidoyer

Coalition canadienne de la santé

policy@healthcoalition.ca

343-777-6283